Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 69 (1933)

Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXIXe ANNÉE
N° 4

18 FÉVRIER
1933

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE. — G. CHEVALLAZ : *Qu'est-ce qu'un instituteur ?* — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : AD. FERRIÈRE : *L'éducation de « Chez nous » est-elle justifiée ?* — INFORMATIONS : *VIIe journée d'éducation à Neuchâtel.* — *Cours de culture supérieure à Locarno.* — PARTIE PRATIQUE : R. BERGER : *Le pentagone.* — CH. LUGEON : *Industries alimentaires. Horlogerie. Grosse métallurgie.* — JUSTE PITHON : *Rédaction : Il neige.* — LES LIVRES.

QU'EST-CE QU'UN INSTITUTEUR ?

Les lecteurs de l'*Educateur* seraient peut-être embarrassés si on leur demandait à brûle-pourpoint de définir l'instituteur, et leurs définitions courraient le risque de renfermer de nombreuses divergences. Il serait bien intéressant aussi de relever les définitions données par des personnes compétentes au cours du XIXe et du premier tiers du XXe siècle. Mais si l'on rapprochait toutes ces définitions de celle qu'a donnée le correspondant genevois de la *Gazette de Lausanne*, dans le numéro du 4 février, l'on serait surpris de constater qu'aucun instituteur n'aurait une définition aussi confuse et contradictoire, et que l'esprit qui l'a dictée date d'au moins cinquante ans ! La voici :

« Que l'instituteur aime son pays d'abord et soit prêt à le défendre, qu'il montre la noblesse, et la nécessité, qu'il y a à servir son pays, il pourra ensuite parler de la paix. Quant à tout ce cobayage des élèves, quant à cette psychopathopédologogie, quant à ce freudisme onirisexuel ou œdipocomplexé, je demeure bien perplexe à son égard. Le rôle de l'instituteur n'en demande pas tant ; il est tout bonnement d'apprendre à l'enfant les bases courantes qui lui seront nécessaires dans la vie ; de lui faire comprendre et aimer son pays et son histoire pour qu'il sache d'où il vient et ce qu'ont fait ses ancêtres ; de lui aider à équilibrer son esprit et son cœur et de lui apprendre à se servir justement de sa raison ; de lui apprendre enfin et le devoir et l'obéissance, si ennuyeux cela dût-il lui paraître. Pour le reste cela regarde ses parents et non point un fonctionnaire de l'Etat, si désireux de bien faire fût-il. Est-il donc besoin de tant de scientifisme et de grands mots pour parvenir à cela ? »

Cette définition est incohérente, puisque à la fonction des instituteurs elle mêle maladroitement leur préparation — du moins

c'est ainsi que je comprends les allusions, d'ailleurs spirituelles et point fausses, à la psychanalyse. Elle commence par une sorte de credo de l'instituteur primaire contre lequel je n'aurais rien à dire s'il n'était faussé par une omission grave et par une distinction surprenante entre « d'abord » et « ensuite ». L'instituteur doit être maître d'école d'abord, c'est-à-dire avoir une connaissance parfaite et le souci constant de son métier, qui est d'enseigner et d'éduquer ; le mot « d'abord » introduit par M. M.-M. T. prête donc à confusion, car on ne voit pas d'emblée que l'auteur a voulu l'opposer à « ensuite » qui arrive à la fin de la phrase ; or, là, je ne suis plus d'accord avec M. M.-M. T. : l'instituteur « doit » aimer son pays ; en fait, il y a bien peu d'instituteurs qui n'aiment sincèrement et profondément leur pays et qui ne soient prêts à le défendre ; tous ne sont pas soldats ou officiers, certes, et je ne pense pas que l'uniforme soit la preuve unique du patriotisme d'un citoyen ; les uns et les autres, les militaires et les civils, montrent à leurs élèves « la noblesse et la nécessité qu'il y a à servir son pays » ; mais je suis sûr que tous montrent aussi que le service du pays ne se restreint pas au port de l'uniforme et ne se limite pas aux quelques mois passés dans les casernes ou sur les champs de manœuvres ; ils s'efforcent de préparer des citoyens honnêtes. Ils n'ont pas besoin qu'on leur rappelle ce « devoir », qui est pour eux une nécessité de nature, un acte spontané dont l'origine est non dans une conscience timorée mais dans un cœur qui bat à la bonne place. Et alors, pour la même raison, c'est-à-dire parce qu'ils sont de bons Suisses, ils ne peuvent s'empêcher de parler de la paix, de préparer des citoyens qui détestent la guerre et qui, dans le cadre national, souhaitent de travailler à l'entente entre les peuples et à la paix internationale. Que la S. d. N. nous déçoive, que la Conférence du Désarmement coupe les ailes à tous les espoirs que sa préparation avait éveillés, rien de plus vrai, mais ce n'est pas une raison pour cesser de préparer des esprits clairs et compréhensifs et de répandre l'idée que la guerre est une barbarie et que jamais elle n'a rendu les peuples heureux. Non, M. M.-M. T., notre credo est : « aimer et servir sa patrie *et* la cause de la paix. »

Quant aux contradictions du correspondant de la *Gazette*, les voici : après avoir mentionné la psychanalyse, il ajoute : « Le rôle de l'instituteur n'en demande pas tant ; il est tout bonnement... » ; bon ! le maître enseigne le b a ba, les quatre règles, l'écriture, et

puis c'est tout ? Vous n'y êtes pas : le rôle du maître est d'« aider » l'enfant « à équilibrer son esprit et son cœur et de lui apprendre à se servir justement de sa raison ; de lui apprendre enfin le devoir et l'obéissance... » Rien que cela, M. M.-M. T. ? Mais nous sommes entièrement d'accord ! seulement, où vous voyez peu de chose, je vois tout ! et quand vous écrivez : « Pour le reste, cela regarde ses parents », je me demande en quoi consiste ce reste ! Sans m'arrêter au programme, je dirai à M. M.-M. T. que s'il veut laisser quelque chose à l'école — ce qu'on donne à la servante, les petites besognes matérielles — et garder le grand reste pour la famille, il faut qu'il nous dise quelles familles donnent ce reste à leurs enfants ! Une grande partie des parents négligent leurs devoirs, par ignorance, par insouciance ou par nécessité ; aux enfants de la classe populaire en particulier, l'école doit de plus en plus tout donner ; c'est fâcheux, mais c'est un fait ; s'il est des parents de la bourgeoisie qui ont encore le temps de s'occuper de leurs enfants, combien en sont réduits à ne plus les suivre que de loin ! Et l'école ne devrait pas suppléer à cette carence de l'éducation ? Dans le désarroi des idées morales, s'il n'y avait pas les instituteurs, qui donc chercherait encore — à côté de l'Eglise, abandonnée par beaucoup — à maintenir et à propager les vérités spirituelles sur lesquelles reposent notre civilisation, et je dirai même notre patrie ? Les instituteurs ne sont sans doute, comme vous le dites avec ironie, que des « fonctionnaires de l'Etat » ; ils le sont parce qu'ils l'ont voulu ; mais, ne vous en déplaise, ils sont aussi des citoyens et des hommes ; ils ont à former des hommes et ils n'ont pas trop de toute leur âme pour cela.

D'ailleurs cette tâche n'est pas si facile : « équilibrer son esprit et son cœur », c'est vite dit ; or « dire et faire sont deux », et faire exige aujourd'hui de la science et du savoir-faire, des connaissances et une technique ; on ne naît pas instituteur, on le devient. La science de l'enfant et surtout les méthodes pour le mieux éduquer ont fait de tels progrès qu'on ne peut plus s'improviser maître d'école. Je ne nie pas que beaucoup d'instituteurs n'aient des aptitudes, — éduquer est un art, — mais, comme pour les médecins, ces aptitudes ne seraient rien sans la science qui les fait valoir. Et puis, « apprendre le devoir et l'obéissance » ce sont aussi de ces mots qui n'ont l'air de rien et qui recouvrent un abîme insondable de réflexions, de recherches, d'essais, d'échecs et de succès ; nous

ne sommes plus au temps où la discipline dite prussienne, où la contrainte régnait dans les classes ; nous ne faisons plus des esclaves. Le problème de la discipline se pose donc en des termes tout différents de ce qu'ils étaient il y a cinquante ans : le devoir et l'obéissance ne s'enseignent pas, ils se pratiquent ; il faut certes y former les élèves, mais les moyens sont tout autres quand on forme des hommes qui acceptent des devoirs et s'y soumettent de leur plein gré, plutôt que des lâches qui vivent comme on leur dit et par crainte des punitions. Les instituteurs n'oublient pas et n'oublieront jamais, j'en suis sûr, qu'ils forment les citoyens d'une démocratie, et qu'ils doivent leur donner l'amour de leur pays, un jugement indépendant et sain, un esprit clair, l'esprit de service, de la fermeté et du courage.

Un mot encore. M. M.-M. T., faisant allusion sans doute à la devise de l'Institut des Sciences de l'Education *discat a puero magister*, « demeure persuadé que c'est au maître à enseigner l'enfant, et non point à l'enfant à enseigner le maître, quoi qu'en ait dit Rousseau ». Cette devise est pourtant celle de tous les instituteurs qui réfléchissent, parce que c'est en observant et en étudiant l'enfant qu'ils le comprennent et qu'ils l'aiment, et qu'ils arrivent à le mieux éduquer. Rousseau n'a pas voulu dire autre chose.

Je sais que M. M.-M. T. me répondra peut-être : « Vous êtes Vaudois et ne connaissez pas les instituteurs genevois » ; c'est un fait. Mais l'article de M. M.-M. T. a paru dans un journal vaudois et a mis en cause, par sa définition, les instituteurs en général. D'ailleurs, le rôle de l'instituteur est le même dans toutes les démocraties du monde. Enfin, il est déplaisant de voir rappeler à l'ordre un corps tout entier, parce que quelques membres de ce corps excèdent leurs droits ou abusent de leur situation.

G. CHEVALLAZ.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

L'ÉDUCATION DE « CHEZ NOUS » EST-ELLE JUSTIFIÉE ?

Elles sont passionnantes les questions que pose M. A. Notz [1]. Elles semblent ne toucher qu'un point particulier et elles sont d'un intérêt général. Elles semblent n'aborder qu'un sujet actuel et elles ouvrent des perspectives sur l'avenir.

Afin de les « situer » dans un ensemble plus vaste, celui-là même qu'elles sous-entendent, posons quelques questions encore.

[1] Voir l'*Educateur* du 4 février.

Il y a des familles plus pauvres encore. — Oui, mais qu'y pouvons-nous ?

La société est mal organisée et entraîne des souffrances. — Certes, mais est-ce notre faute ?

L'Etat tolère des classes avec 40 enfants où normaux et anormaux légers sont mêlés. — Est-ce un motif de perpétuer ce qui peut être amélioré ?

Chacun accomplit — ou doit accomplir — sa tâche le moins mal possible en tenant compte des circonstances qui lui sont imparties par le sort et la société. — Certes, aussi bien « Chez nous » ne prétend-il pas servir de modèle *ne varietur* à ceux qui œuvrent dans d'autres circonstances.

Ces enfants élevés dans des conditions spéciales risquent d'être déçus et malheureux plus tard dans la société telle qu'elle est. — Ne vaut-il pas mieux être bien armé pour la vie, santé du corps et santé de l'esprit, quitte à souffrir au nom d'un idéal de vie meilleure, plutôt que de souffrir, obscurément, sans intelligence, sans la volonté de contribuer avec des milliers d'autres à changer ce qui va mal ?

Ces questions posées, j'ajoute qu'il y aurait bien des réponses à donner, même sans s'écarter de l'exemple de « Chez nous ».

Ainsi, question budget. Comparé aux orphelinats officiels, on y dépense plus par enfant, mais les frais sont moindres si l'on tient compte, dans les orphelinats, des capitaux engagés : terrains, bâtiments et de l'intérêt annuel que cela représenterait si ce n'était pas un don de l'Etat fait une fois pour toutes. Et puis, même si l'alimentation naturiste saine coûte un peu plus cher, serait-ce une raison pour écraser des natures déjà déficientes (de par le milieu d'où elles sortent) avec un régime alimentaire trop peu nutritif, trop uniforme, sous prétexte qu'il serait meilleur marché ? Santé — budget : dilemme !

Autre question : méthodes d'enseignement. Le travail individuel intelligent, permet des classes plus nombreuses que celles de « Chez nous ». L'exemple de Mme Boschetti-Alberti le prouve surabondamment. En Amérique du Sud, j'ai vu des classes de 80 élèves et plus. Plus le nombre est grand, moins il est possible d'obtenir de travail par les méthodes collectives ; subdiviser en groupes suppose qu'on dispose de « chefs » capables d'organiser un travail collectif par groupes ; donc, il faut les former, les dresser au travail personnel ; — y habituer tous les élèves (pour autant que leur tempérament et leurs capacités le permettent), c'est atteindre au maximum d'efficacité. Voir les classes de France où les coopératives Profit et l'imprimerie Freinet sont en œuvre. A ce taux, le travail individuel des écoliers, bien dirigé, serait la ressource économique par excellence, en temps de crise mondiale !

Mais, dira-t-on, les règlements scolaires actuels ne le permettent pas. — D'accord. Que chacun de nous fasse ce qu'il peut et doit. Mais nul n'en prendra prétexte pour se résigner à ce qui est, et pour renoncer à envisager — et à préparer — des conditions de travail plus efficaces. Quitte à faire pression sur les pouvoirs publics pour améliorer : *a*) les conditions de formation des maîtres futurs ; *b*) les lois et règlements scolaires.

Enfin l'argument affectif : « Ces enfants seront malheureux ». — Est-ce certain ? Qu'ont répondu Pestalozzi et C. A. Loosli à cette question qu'ils se sont aussi posée ? Car en tous temps le même problème s'est présenté. Dès Neuhof, Pestalozzi a donné sa réponse : travail, persévérance, patience, amour. Et puis, advienne que pourra. — Et C. A. Loosli ne paraît guère priser non plus

les institutions où l'on se résigne et où on laisse souffrir l'enfant par un mauvais régime alimentaire, intellectuel et affectif surtout. Il ne pense pas que le traditionalisme et le conformisme excusent ceux qui en prendraient prétexte pour ne pas chercher à faire mieux.

Je le répète, tous ces points d'interrogation ne concernent pas « Chez nous » seulement ; ils se posent aussi à l'école et dans la société en général. Or, là s'opposent toujours présent et avenir ; erreurs du passé et état meilleur de l'avenir. Même la pénurie d'argent est le fruit de l'inintelligence, non pas certes des pauvres victimes, de ceux qui en pâtissent (ou pas toujours), mais des membres de la société, disons : de la majorité. Il y a des réformes scolaires et sociales qui pourraient être introduites avec la certitude parfaite que ce serait un mieux ; et on n'agit pas ! Voilà le mal, et non dans le fait que quelques enfants, mieux élevés, souffriront de la médiocrité à laquelle nous condamnent le passé et des traditions périmées.

Adapter l'effort des adultes aux besoins physiologiques et psychologiques profonds et essentiels de l'enfance ; — faire en sorte que l'effort des enfants s'adapte aux besoins et réalités du petit milieu social réel qu'est l'école (après et à côté du milieu familial, quand il y en a un) ; — habituer les enfants à la discipline de soi, au travail opiniâtre, à la patience, à l'énergie, et cela par des activités ménagères et maraîchères, par des métiers manuels, pour s'élever jusqu'aux devoirs civiques, moraux et sociaux ; — former leur cœur, non en théorie, mais par la pratique quotidienne de l'entr'aide, par l'habitude (ici encore) du dévouement, en s'inspirant d'un idéal noble et élevé, — car s'adapter ne doit pas signifier : s'abaisser à la médiocrité morale ambiante, mais servir Dieu dans tout homme ! — Ces exigences scolaires et sociales sont, n'est-il pas vrai, valables partout et toujours.

Très modestement et selon ses moyens, « Chez nous » tend à s'y conformer. Son effort se justifie-t-il ?

Il faut remercier bien vivement M. A. Notz d'avoir posé la question et de l'avoir portée sur le terrain universel. A chacun d'y répondre au plus près de ses lumières, de son expérience et de sa conscience. AD. FERRIÈRE.

INFORMATIONS

VIIe JOURNÉE D'ÉDUCATION A NEUCHATEL
LE SAMEDI 25 FÉVRIER 1933

Quelques problèmes d'éducation affective.

A mesure que la science serre de plus près le problème éducatif, il s'avère que le fondement du caractère, de la conduite et de la personnalité semble conditionné par les sentiments, et que la psychopédagogie doit pousser désormais ses investigations du côté de l'affectivité individuelle et collective.

Conférences pour les éducateurs de profession, les parents et toutes les personnes qui portent intérêt à la psychologie et à l'éducation.

Aula de l'Université :

Vendredi 24 février, à 20 h. 15, conférence publique et gratuite, par Mlle Germaine Guex, du service médico-pédagogique valaisan, Monthey : « Les conflits de sentiments : quelques expériences de rééducation ».

Samedi 25 février, à 9 h., introduction de M. le conseiller d'Etat Dr A. Borel, chef du Département de l'Instruction publique ; 9 h. 15, « La genèse subconsciente des sentiments », par M. Charles Baudoin, directeur de l'Institut international de psychagogie, à Genève, et rédacteur de la revue *Action et Pensée ;* 9 h. 30, « L'affectivité et les instincts dans la pratique médico-pédagogique, par le Dr O. Forel, médecin-directeur de la Clinique « Rives de Prangins » et privat-docent à l'Université de Genève ; 14 h. 15, « Le jugement moral chez l'enfant », par M. Jean Piaget, professeur à l'Université et à l'Institut J.-J. Rousseau de Genève, directeur du Bureau international d'éducation.

Nota : Chaque conférence sera suivie d'une discussion selon l'usage.

COURS DE CULTURE SUPÉRIEURE

Locarno, du 9 au 15 avril.

La Commission du Cours, composée de MM. Arnoldo Bettelini, président, Achille Ferrari et Théo Wyler — que nous eûmes le plaisir d'entendre à Montreux — nous envoie le programme de ces journées : matinées consacrées au travail, après-midi, soirées réservées à des excursions, concerts, etc.

Dans la liste des conférenciers, nous relevons les noms de M. Pierre Bovet, qui traitera de la *Réforme scolaire* et de M. J. de la Harpe, de Neuchâtel, qui examinera *Le problème sociologique de l'Etat.*

Citons quelques lignes, qui donneront une idée de l'esprit dont sont animés les dirigeants du cours :

« Les Suisses allemands, les Suisses français et les Suisses italiens doivent se connaître davantage, devenir des amis véritables et des collaborateurs agissants. Les hommes de science et les hommes d'actions, les dirigeants et les travailleurs de tous les domaines de l'activité humaine ne doivent pas se considérer comme des ennemis, mais il est nécessaire qu'ils se sentent solidaires, pour le bien réciproque et le progrès de la civilisation.

» C'est à ceux qui cultivent l'esprit qu'échoit aujourd'hui, en cette heure d'âpres dissensions politiques et économiques, le devoir imprescriptible d'affirmer hautement le droit de l'humanité entière, droit qui est au-dessus des classes sociales, des intérêts individuels et des égoïsmes nationaux.

» Notre Cours de Locarno sera animé par cet idéal de fraternité.

» C'est dans ce sentiment et pour cette affirmation que nous convions à notre réunion tous les confédérés, quelles que soient leur foi, leur culture ou leur condition sociale. »

Puisse cet appel être entendu ! Puisse cette rencontre porter les bons fruits qu'on en espère ! A. R.

PARTIE PRATIQUE

LE PENTAGONE

Première leçon de dessin géométrique.

Bien qu'il ait un côté de moins, le pentagone est plus difficile à construire que l'hexagone ; c'est pourquoi il vaut mieux n'aborder son étude qu'après ce dernier.

Pour des jeunes élèves, ce n'est pas une petite affaire que se souvenir du tracé convenant à chaque polygone ; après un certain temps, tous ces tracés

s'embrouillent dans la mémoire, parce qu'aucun lien logique ne semble exister entre les constructions. Voici pourtant un moyen mnémonique que nous proposons aux maîtres d'introduire dans leurs explications :

Le pentagone a *un côté de moins* que l'hexagone, par conséquent chacun de ses côtés est *plus grand* que celui de l'hexagone inscrit dans un même cercle. Or, nous avons vu que le rayon AO (fig. 1) donne la longueur du *côté* de l'hexagone. Puisque le côté du pentagone doit être plus *long*, faisons glisser le pied de ce rayon dans la direction C. A mesure que cette droite s'éloigne de O, elle *s'allonge*. Si elle atteignait le point C, elle serait *trop longue*, car la ligne AC constitue le côté du *carré* inscrit, et le côté du pentagone doit être *plus court* que le côté du carré inscrit dans le même cercle. Donc, le pied de l'oblique doit se trouver quelque part entre O et C. La géométrie démontre que pour le trouver exactement, on doit chercher le milieu F du rayon OC et reporter ensuite la longueur FA de F en B. La droite AB est le côté du pentagone inscrit. Il n'est guère possible de présenter aux élèves la justification de cette construction, qui est basée sur la *division des lignes en moyenne* et *extrême raison*. Ce chapitre de la géométrie n'étant pas étudié à l'école primaire, nous dirons donc simplement à nos élèves : éloignez le *pied* de l'oblique jusqu'à ce qu'il soit à la même distance de F que la *tête* A.

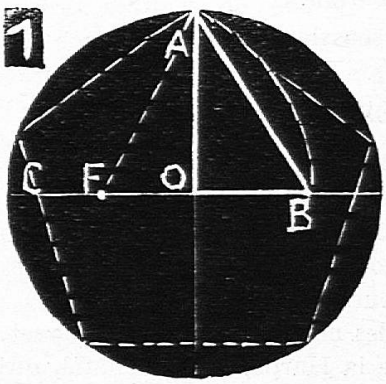

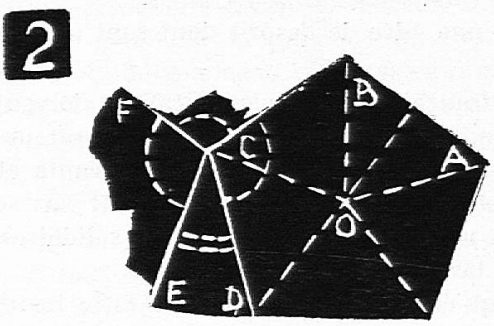

Le triangle OAB nous offre une autre utilité : la droite OB donne exactement la longueur du côté du *décagone* ou polygone à 10 côtés. Si nous reportons cette longueur OB dix fois sur la circonférence, nous retomberons sur le point de départ et les sommets de deux en deux du décagone coïncideront avec ceux du pentagone. Les 3 côtés du triangle OAB ont donc chacun leur fonction : OA nous donne le côté de l'*hexagone*, AB celui du *pentagone* et OB celui du *décagone*.

Le *dessin géométrique*. — Une fois la construction du pentagone expliquée, faire exécuter le tracé à l'aide du compas. Le dessin seul du pentagone ne suffisant pas pour remplir une leçon, on invite les élèves à tracer avec les instruments des lignes droites ou courbes qui se répéteront identiquement dans les 5 triangles. Ce sera une introduction à la leçon de décoration.

Deuxième leçon sur le pentagone.

Le pentagone étoilé.

Le pentagone étoilé ou étoile à 5 branches est très facile à construire ; impossible de se tromper. On part d'un des 5 points équidistants sur la circonférence et l'on trace des droites en sautant de deux en deux jusqu'à ce qu'on revienne

au point de départ (fig. 3 et 4). L'étoile à 5 branches est la plus simple qu'on puisse imaginer, aussi est-elle très employée en décoration, surtout en héraldique. On la trouve par exemple dans les armoiries des cantons d'Argovie et du Valais. Tant que l'on ne spécifie pas le nombre de *rais*, il est convenu qu'en héraldique l'étoile a toujours 5 pointes.

Le dessin. — Faire dessiner l'étoile à 5 branches, puis laisser les élèves libres d'orner géométriquement leur dessin. Un schéma dans le genre de nos fig. 3 et 4 tracé au tableau noir pourra leur donner une première idée pour tirer parti d'une forme déjà très décorative par elle-même.

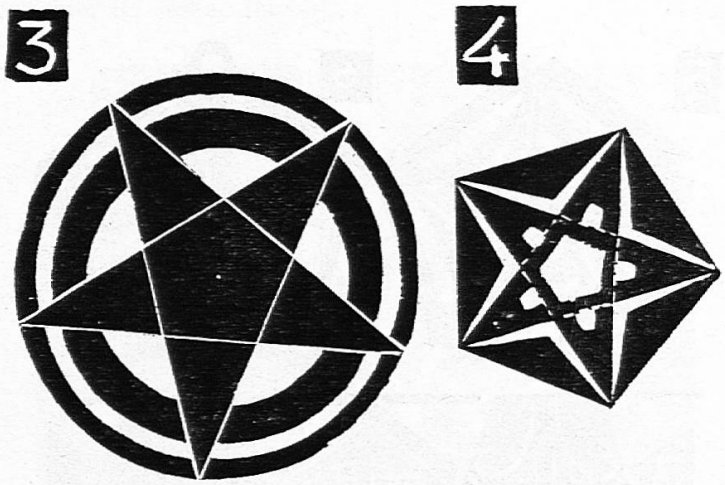

Troisième leçon sur le pentagone.

La décoration.

(Leçon de dessin pour une classe mixte.)

En proposant aux élèves la décoration d'un pentagone, il faut évidemment commencer par leur faire dessiner un cercle qu'ils divisent ensuite en 5 parties égales, comme nous l'avons expliqué dans la première leçon. Si cette construction est trop compliquée pour des filles, on peut employer avec elles le procédé par *tâtonnements* que tous les élèves doivent connaître. Ce procédé permet de se tirer d'affaire dans n'importe quelle construction de polygone, au cas où le souvenir du tracé plus rapide « flancherait ». En ce qui concerne le pentagone, par exemple, on prend une longueur un peu plus grande que celui du rayon, puisque le côté du pentagone doit être plus grand que celui de l'hexagone inscrit dans le même cercle et on la reporte 5 fois sur la circonférence. S'il manque encore une certaine longueur pour arriver au point de départ, on ajoute au côté du pentagone le cinquième de l'*écart constaté*. Si, au contraire, il y a un écart en plus, on *diminue* le côté du pentagone du cinquième de cet écart. Le procédé est compréhensible d'emblée et ne s'oublie guère. Il n'a que le défaut d'être un peu long.

Le pentagone une fois construit, les élèves tracent les rayons (fig. 5 et 6) et, dans un des triangles, ils esquissent une décoration qui sera géométrique ou florale suivant les indications du maître. Après correction, le motif est décalqué dans les 4 autres triangles. Il est nécessaire de faire remarquer aux élèves que le motif du premier triangle ne peut pas être *retourné* dans le second comme on

l'a fait dans l'hexagone, car le pentagone a un nombre *pair* de côtés. Il resterait un triangle sans son correspondant symétrique. Il faut donc simplement faire *pivoter* le décalcage autour du centre du pentagone.

Dans l'esquisse du motif du premier triangle, deux partis peuvent être envisagés, comme dans la décoration de tout polygone : soit jeter le décor en travers (fig. 5), soit tracer l'*axe* du triangle isocèle et dessiner un motif symétriquement de chaque côté de cet axe (fig. 6). Le premier parti donne plus de mouvement, d'imprévu, le second donne davantage l'impression de repos. Laissons à chaque élève la permission d'adopter celui qui lui plaît et de décorer le polygone suivant selon son goût personnel.

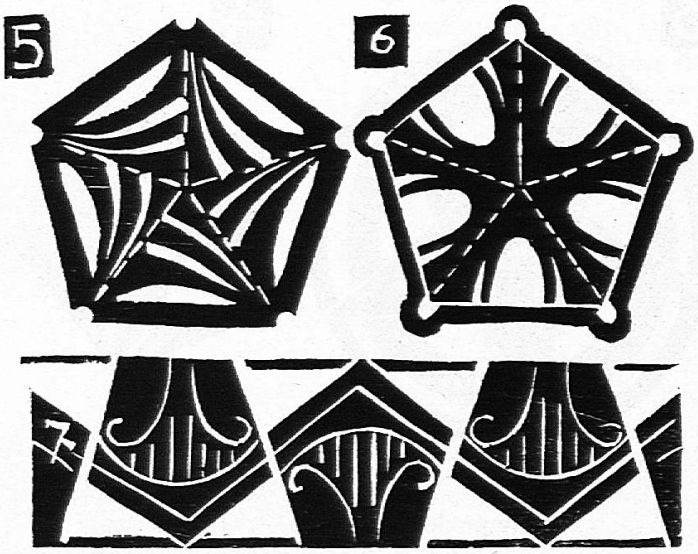

Dans la fig. 7, nous donnons un exemple de bordure avec pentagones *opposés ;* pour construire ceux-ci, il faut tout d'abord dessiner un cercle, construire ensuite le premier pentagone la pointe en bas ou en haut, tracer deux horizontales passant par la base et le sommet et, finalement, répéter le pentagone par décalcage en le retournant chaque fois.

Quatrième leçon sur le pentagone.

Le réseau pentagonal.

En étudiant le réseau hexagonal, nous avons vu que seuls le *triangle équilatéral*, le *carré* et l'*hexagone* peuvent couvrir complètement un fond sans laisser de vides.

Pour savoir pourquoi le pentagone ne le peut pas, il suffit de *juxtaposer* des morceaux de cartons pentagonaux (ici, le maître épingle au tableau noir 3 pentagones découpés d'avance). La fig. 2 nous prouve qu'en rapprochant 3 pentagones il reste encore un triangle vide. Et pourquoi ? Le calcul des angles nous le fera comprendre. Le pentagone est formé de 5 triangles *isocèles*. L'angle au centre de chaque triangle, par exemple l'angle AOB est égal à $360^\circ : 5 = 72^\circ$. Les deux autres angles du triangle AOB valent donc $180^\circ - 72^\circ = 108^\circ$ et un seul : 54°.

Mais, comme un angle au sommet, par ex. ABC est composé de deux de ces angles de 54°, il vaut 108°. Quand nous réunissons les sommets de 3 pentagones, nous obtenons autour du centre *C* la somme de 108° × 3 = 324°, ce qui n'est pas suffisant pour faire le tour d'une circonférence ; il manque 360° — 324° = 36° ; et ces 36° ne laissent pas assez de place pour qu'on puisse y loger un quatrième pentagone.

D'où nous pouvons conclure : pour qu'un réseau polygonal parfait, c'est-à-dire sans vides, soit possible, il faut que l'angle du sommet du polygone soit un *diviseur de* 360°. Dans l'hexagone, nous avi ons 360° : 120 = 3 ; dans le triangle équilatéral, 360° : 60° = 6 ; dans le carré, 360° : 90° = 4. Ce sont les seuls qui puissent former un réseau parfait.

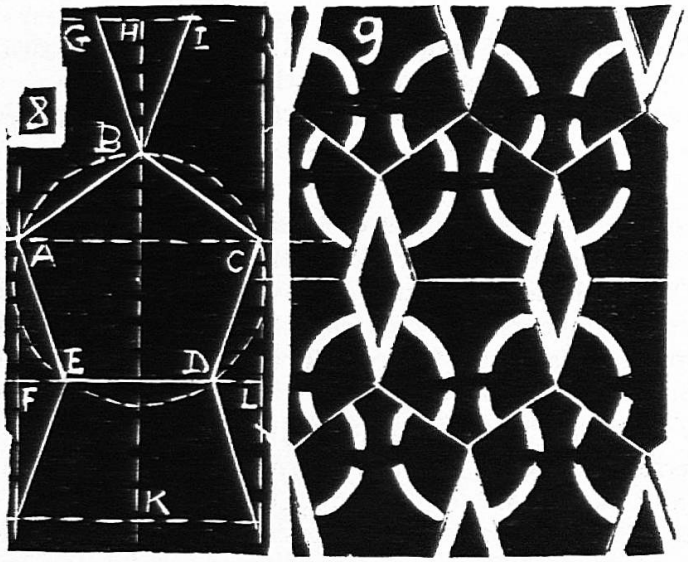

Et maintenant, comment dessiner un réseau pentagonal en laissant le moins de vide possible. La fig. 8 nous le montre ; ce n'est évidemment pas aussi facile que pour le réseau hexagonal. Le plus simple est de partir d'un pentagone ABC DE, construit sur un cercle, puis de prolonger à droite et à gauche, la base ED, les horizontales passant par les sommets AC et B et les verticales AF, BK, CL passant par les mêmes sommets. On établit ainsi un réseau quadrangulaire qui nous permet de placer tous les sommets sur une même ligne horizontale ou verticale par report de la même longueur mesurée sur le premier pentagone. Avec un peu d'attention, le travail va très rapidement.

Dans la fig. 9, nous donnons un exemple de réseau pentagonal orné de quelques éléments décoratifs. R. BERGER.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DE LA SUISSE *(Suite)*

Industries alimentaires.

L'agriculteur doit être considéré comme un industriel ; son terrain est un atelier et son bétail est un moyen de transformation.

Industrie laitière.

Le rendement en lait de notre troupeau bovin (1 857 100 têtes) est de 28 millions d'hl., soit 3000 l. par vache. Le 40 % est destiné à l'alimentation sans préparation. Le 43 % est utilisé à la fabrication du fromage, beurre, lait condensé, etc.

Fromage.

En 1929, la Suisse a exporté 30 000 t. de fromage ; valeur 103,7 millions de francs. *Marques :* Gruyère, Emmenthal, Sbrinz, Schabziger, concentré pour tropiques. *Clients :* France, Allemagne, Etats-Unis, Tchécoslovaquie. La consommation indigène est forte.

Lait condensé. (3,5 % de la production totale.)

Neuenegg, Cham, Guin.

Lait *stérilisé* (colonies), Stalden (Obwald), Hochdorf, Payerne.

Lait en *poudre* à Vuadens. *Farine* Nestlé.

Exportations en 1929 pour ces trois articles : 355 959 q. d'une valeur de 39,8 millions de francs.

Chocolat.

Matières premières : les amandes de cacao importées d'abord de l'Amérique centrale par les Espagnols, proviennent actuellement du Brésil et d'Afrique ; le sucre, de Tchécoslovaquie et de Floride. Nous fournissons la main-d'œuvre, le lait, miel, fruits, liqueurs. *Exportation* en 1929 : 75,9 q. d'une valeur de 28,240 millions de francs. Marques : Peter, Cailler, Kohler, Suchard, Tobler, Villars (Fribourg), Sprüngli (Zurich).

Conserves de fruits : Lenzbourg, Saxon, Seon (Argovie).

L'Angleterre, métropole, fait une énorme consommation de fruits.

De légumes : Saxon, Ardon, Conthey, Lenzbourg.

Concentrés : Maggi (Kemptal). Succursales en Allemagne, France, Italie, Autriche.

Viandes : Rorschach (pour l'armée).

Rendement pour ce chapitre (1929), 10 millions de francs.

Biscuits et articles de confiserie.

Ce dernier article fait l'orgueil de nos spécialistes romands. La concurrence étrangère oblige cette industrie à chercher ses placements vers l'intérieur, tout en exportant des produits de grande finesse. *Exportation* en 1929 : 3,3 millions de francs.

Bière : matière première importée. Nous produisons pour nos besoins.

Liqueurs : Vermouth de Genève. Eau de cerises. Limonades.

Pâtes alimentaires : Nyon, Rolle, Locarno, Lugano, Berne, Baden, Gersau, Coire, etc. (80 fabriques en Suisse).

Industrie horlogère.

Elle caractérise l'industrie suisse, en ce qu'elle demande *peu de matière première et beaucoup de travail.*

Importée à Genève par Cusin, huguenot fugitif, elle fut introduite dans le Jura neuchâtelois par Daniel Jean-Richard, au milieu du XVIIe siècle.

Tout d'abord industrie domestique, elle est devenue industrie de fabrique

pour des raisons telles que la concurrence, la cherté de la main-d'œuvre et le besoin d'une plus grande production.

La division du travail et la standardisation sont poussées à l'extrême, à tel point que l'ensemble des pièces d'une montre passe par 150 « parties ».

Centres horlogers. Genève et la Vallée de Joux sont spécialisées dans l'horlogerie fine, riche, de fantaisie. Le Jura neuchâtelois et le Jura bernois fabriquent plutôt la montre courante. (Chaux-de-Fonds, Locle, Bienne, St-Imier, Tramelan, Moutier, Delémont, Porrentruy, Granges, Soleure, Liestal, Schaffhouse.) Quelques maisons se sont spécialisées dans la fabrication de *chronomètres*, de plus en plus demandés vu le développement des sports. Les régleurs sont secondés par les observatoires de Genève et de Neuchâtel, par la Société suisse de chronométrie et le laboratoire de recherches de la Faculté des sciences de Neuchâtel. Les résultats obtenus sont surprenants ; les meilleurs chronomètres déposés aux observatoires suisses et étrangers (Teddington et Washington) n'ont pas dépassé en un an un écart de marche de 3 à 5 secondes.

Cette bienfacture réalisée par une main-d'œuvre exercée et honnête permet à l'horlogerie suisse de soutenir sa réputation mondiale.

Au mouvement *garanti* s'ajoute la qualité de la boîte ; si celle-ci est faite d'un métal précieux, elle est obligatoirement soumise à un contrôle officiel, attesté par le « poinçon fédéral » qui *garantit* l'exactitude du titre insculpé.

Ecoles d'horlogerie de la Vallée de Joux, de Bienne ; école de petite mécanique de Sainte-Croix.

Matières premières : l'or et l'argent nous viennent d'Amérique centrale ; le nickel et l'acier d'Angleterre ; les rubis d'Asie.

Rendement. Jusqu'en 1920, la Suisse fournissait le 90 % du marché mondial. La Chaux-de-Fonds à elle seule livrait annuellement 4 millions de montres. En 1929, la Suisse a *exporté* 23 183 000 montres ; 2763 quintaux de pendules, réveils, ébauches et parties de montres détachées, le tout représentant une valeur de 307,3 millions de francs, et occupant 66 564 personnes actives. Nos meilleurs clients furent les Etats-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France. Les marchés anglo-saxons demeurent ainsi nos débouchés principaux. Ils exigent l'article soigné et reconnaissent depuis des siècles la valeur supérieure du produit helvétique.

Industries parentes. La bijouterie. L'horlogerie est aussi une industrie d'art. Autour d'elle se sont groupés nombre d'artistes spécialistes : ciseleurs, émailleurs, bijoutiers et joailliers (Genève et Le Locle). Les émaux pour boîtes de montres, bonbonnières, étuis ; pour médailles et miniatures religieuses (expédiées en Espagne et en Amérique latine) ; statuettes, les bracelets et les chaînes d'or (demandés par les pays scandinaves) ; la belle orfèvrerie, la bijouterie vraie, la taille des diamants et la fabrication de pierres précieuses artificielles (Locarno).

Instruments de précision. Neuchâtel, Aarau, Genève.

Gramophones à Ste-Croix. (Cette industrie cherche ses débouchés à l'étranger, et a exporté en 1929 pour 14,9 millions de francs. Petit outillage dans le Val-de-Travers. Couteaux, rasoirs. Limes à Vallorbe (la plus importante fabrique d'Europe) ; à Vaulion. Le rendement annuel de ces industries parentes est de 40 millions de francs.

Grosse métallurgie.

Elle est localisée dans le nord-est de la Suisse, mais il s'est créé de nombreux foyers isolés : Berthoud, robinetterie de Lyss, Vevey, Genève (Sécheron), Chippis, Mollis, Coire, Kriens.

Travail de la matière première. Le haut fourneau de Choindez fond le fer pisolithique extrait sur place et dans la contrée de Delémont, du Gonzen (St-Gall) et du Hasliberg ; (annuellement 11 000 t. de minerai indigène, donnant 4000 t. de fer). Nous importons de la gueuse, de la fonte, des fers et aciers.

Genres. Ils sont si variés qu'on ne peut songer à les énumérer tous ; citons les principaux.

Turbines à eau ; turbines à vapeur (pour centrales électriques de pays plats); usines Brown-Boveri, à Baden. Moteurs à explosion et moteur Diesel. Machines à vapeur pour bateaux ; dynamos et toutes pièces pour électricité (Oerlikon) ; locomotives à vapeur, locomotives spéciales à adhérence et à crémaillère (pour l'exportation) ; locomotives électriques et wagons (Winterthour, Neuhausen), machines pour la meunerie (de nombreux moulins d'Europe et d'outre-mer sont équipés avec des machines suisses); machines agricoles (Berthoud); machines à travailler le bois, les métaux ; rotatives d'imprimerie, machines pour l'industrie textile, les industries alimentaires ; camions (Arbon), automobiles, cars, motocyclettes et d'autres véhicules. Charpente métallique (ponts, pylônes, élévateurs), etc., etc.

Personnel et rendement. 1430 entreprises métallurgiques soumises à la loi sur les fabriques occupent 103 700 personnes. Exportation en 1930, 80 320 t. de machines et outils valant 265 millions de francs, 55 % ; consommation indigène importante : 197 millions, 45 % ; valeur totale 462 millions de francs.

(*A suivre.*) CH. LUGEON.

RÉDACTION

XVIIe SUJET : « IL NEIGE ».

Lecture. **La neige est belle.**

Comme elle est belle, la neige !

Dans les parcs, elle s'amuse à grimper sur les grands arbres, à suivre les méandres capricieux que dessinent les innombrables petits rameaux noirs, à ourler comme une fine dentelle les rares feuilles encore vertes, à couvrir chaque brindille qu'elle rencontre, à serpenter en long ruban scintillant au soleil dans les nombreuses allées, à s'étendre en nappe vallonnée sur les vastes pelouses ; sur le faîte des murs, elle s'étire et court sans se lasser ; sur les grilles, elle suit les barreaux de fer qu'elle blanchit. Elle monte à l'assaut des maisons, garnit de coussins les seuils des portes et les rebords des fenêtres, longe les gouttières, encapuchonne les toits, ourle les fils électriques. Elle s'allonge en tapis moelleux sur la route, s'accroche aux rameaux épineux des haies, monte sur les talus, s'amoncelle dans les fossés, saupoudre ou recouvre de vastes étendues de terre brune. Et, le soir, lorsque de pâles rayons de lune se déversent sur cette blanche nature, on se croirait dans un pays de rêve dont le sol serait parsemé de diamants.

(Travail d'un élève de M. L. Poriniot.)

L'œil clair.

A peine étions-nous en voiture que la neige se mit à tomber. Ce fut d'abord très gai, comme toutes les chutes de neige qui commencent.

La neige continuait de tomber. Elle s'installait doucement sur le sol, comme le linge blanc dans les armoires.

Nous traversions, presque sans bruit, des villages en sucre, qui dormaient, tassés, bas comme des taupinières.

..... La neige, maintenant, traverse sans une tache, sans plus de bruit qu'un reflet, le miroir du canal. Les arbres ont l'air de candélabres qu'une mousseline préserve des oiseaux.

Les tours du château mettent leur calotte de nuit.

Le mieux réussi, c'est le bonnet du clocher : il a un pompon qui se dresse.

Et la croix du village est en bras de chemise. (Jules Renard.)

Paysage de neige.

Il y avait deux jours et deux nuits qu'il neigeait. Tout le pays était blanc, depuis les marronniers de la chapelle jusqu'à la ligne des peupliers qui ferme le village au sud. Les chemins étaient comblés et la grande route avait disparu entre les haies, blanches elles aussi et gonflées. Le village apparaissait plat, abandonné et perdu. Seul un bois de sapins veillait sur la bosse de la colline. Sous leurs chaumes blancs, les sept maisons du hameau se tournaient le dos et regardaient, l'une après l'autre le soleil. Des corbeaux passaient. Sept petites fumées montaient, droites et jaunes, vers le ciel, et ainsi l'on savait que le hameau vivait encore.

Le vent éveilla une chanson cristalline qui mourut aussitôt. Le soleil avait disparu. La neige se remit à tomber, et le chien noir, immobile, la tête levée, hurla longuement vers les flocons qu'il voyait venir de très haut. La nuit, impatiente, se hissa, sournoise et grise, par dessus l'horizon, glissa sur la colline, et s'amoncela dans le fond. Des fenêtres s'allumèrent.

(Jean Tousseul : « Le village gris », texte communiqué par M. Dethurens, instituteur à Soral (Genève).)

Poésie :

1. « La neige tombe » (H. Warnery, p. 274 du manuel de lecture ; degré moyen des écoles vaudoises).
2. « L'hiver » (Arsène Houssaye).

L'hiver est sorti de sa tombe,
Son linceul....

(*A suivre.*) JUSTE PITHON.

LES LIVRES

Correspondance commerciale allemande, par J. Stadler et Ch. Amaudruz, professeurs à l'Ecole supérieure de Commerce de Lausanne. Première partie, 4me édition. Un volume broché, in-8°, 3 fr. Librairie Payot, Lausanne-Genève-Neuchâtel-Vevey-Montreux-Berne-Bâle.

La nouvelle édition de ce volume d'un format pratique et à l'impression soignée a subi des modifications importantes : le chapitre des Exercices de réca-

pitulation a été allégé, l'ancien chapitre XII a été supprimé parce que les thèmes d'examen qu'il contenait peuvent être demandés à la Société suisse des Commerçants, à Zurich.

En revanche cinq chapitres ont été ajoutés à l'usage des apprentis de commerce et de banque : Remise d'un relevé de compte ; Ouverture d'un crédit en banque ; Lettres de crédit ; Importation du cuivre ; Exercices de traduction. Ces nouveaux chapitres préparent et facilitent en même temps l'étude du deuxième volume de la « Correspondance commerciale allemande ».

Cet ouvrage offre une matière d'enseignement riche et judicieusement choisie. Destiné aux cours professionnels et aux écoles de commerce de la Suisse romande, où il est déjà employé à la complète satisfaction des maîtres, il ne sera pas moins utile et peut être recommandé sans réserve à toutes les personnes, patrons, employés, etc. qui sont appelés à recevoir et à écrire des lettres de commerce en langue allemande.

Commission intereccl. de chant. Vient de paraître pour Pâques. Prix : 15 cent.

S'adresser pour les commandes à M. Barblan, pasteur à Lausanne, Bergières 1 (Vaud).

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, par L. Jaccard. 23me année. 1932. Un volume in-8° broché, fr. 6.—. Librairie Payot, Lausanne, Genève, Neuchâtel, Vevey, Montreux, Berne, Bâle.

Renseigner le lecteur sur le mouvement des idées pédagogiques, signaler les expériences intéressantes et les progrès réalisés, dépeindre l'activité et le développement de nos institutions scolaires suisses, tel est le but essentiel de l'*Annuaire de l'instruction publique.*

L'édition de 1932, qui vient de sortir de presse, se fait remarquer par l'actualité et l'intérêt des études qu'elle présente, notamment celles de portée générale concernant la formation civique sociale et morale de notre jeunesse scolaire et post-scolaire : *La société et l'enfant*, par M. Ernest Briod, professeur à Lausanne. — *L'éducation civique*, par A. Bolle, avocat à La Chaux-de-Fonds. — *La représentation du monde historique chez l'enfant de* 9 *à* 12 *ans*, par M. V. Moine, professeur à Saignelégier. — *L'enseignement de la géographie locale*, par M. Alb. Chessex, maître à l'Ecole d'application de l'Ecole normale à Lausanne. — *L'adolescence et l'école active*, par M. Ad. Ferrière, professeur à Genève.

Les chroniques de la Suisse allemande et des cantons romands qui composent la seconde partie renseignent abondamment sur la vie scolaire de notre pays. La chronique d'hygiène scolaire souligne l'essor qu'ont pris chez nous et à l'étranger les écoles de plein air et les colonies de vacances. Après l'énoncé de quelques actes législatifs scolaires entrés en vigueur ces deux dernières années en Suisse romande, l'*Annuaire* se termine par l'analyse de deux ouvrages pédagogiques récents. L'*Annuaire* de 1932 rendra les plus grands services au personnel enseignant et aux amis de l'enfant et de l'école.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

GRANDS OUVRAGES ILLUSTRÉS

spécialement intéressants à offrir aujourd'hui aux éducateurs et, en général, à toute personne aimant la science et le progrès.

Chaque volume imprimé sur beau papier, format 32 × 25 cm. est relié demi-chagrin vert foncé.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, par Bédier et Hazard. Deux volumes contenant 857 photographies, 46 hors-texte, 8 planches en couleurs . . . . . Fr. 55.65

LE MUSÉE D'ART DES ORIGINES AU XIXe SIÈCLE, publié sous la direction de E. Muntz. 900 photographies, 50 hors-texte . . . . . » 28.35

LE MUSÉE D'ART, XIXe SIÈCLE, publié sous la direction de Moreau. 1000 photographies, 58 hors-texte . . . . . » 29.40

HISTOIRE GÉNÉRALE DES PEUPLES, DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS en 3 volumes, publié sous la direction de Maxime Petit. 2027 photographies, 96 planches, 74 cartes en noir et en couleurs . » 93.45

NOUVEL ATLAS LAROUSSE. Géographie universelle pittoresque. 110 cartes en noir et en couleurs, 1519 photographies, 9 tableaux statistiques, 2 index . . . . . » 36.75

L'AIR ET SA CONQUÊTE, par A. Berget. 700 photographies, 276 dessins, 20 planches . . . . . » 29.40

LE CIEL, astronomie pour tous, par A. Berget. 710 photographies, 275 dessins, 26 planches . . . . . » 29.40

LA MER, par Clerc-Rampal, 636 photographies, 20 planches, 322 cartes » 29.40

LA TERRE, géographie pittoresque, par A. Robin. 760 photographies, 24 hors-texte, 53 tableaux, 158 dessins, 3 cartes . . . . . » 29.40

LES PLANTES, par J. Costantin. 796 photographies, 338 dessins, 26 planches . . . . . » 29.40

LES ANIMAUX, par L. Joubin. 910 photographies, 1110 dessins, 29 planches . . . . . » 30.45

L'HOMME, races et coutumes, par R. Verneau. 630 photographies en héliogravure, 37 hors-texte . . . . . » 33.60

En cours de publication :

LAROUSSE DU XXe SIÈCLE. Encyclopédie et dictionnaire modernes. L'ouvrage comprendra 6 volumes. Les tomes I à V sont parus. Prix des 6 tomes, Fr. français 1375.—. Fr. suisses, 275.—.

L'ART, DES ORIGINES A NOS JOURS, 2 vol. publiés sous la direction de L. Deshairs. Prix des 2 vol., Fr. suisses, 68.25. Le tome I seul, Fr. 36.75.

Les prix ci-dessus sont indiqués pour la vente au comptant.
Demander les prix spéciaux pour la vente à tempérament.

N'OUBLIEZ PAS QUE LA

TEINTURERIE LYONNAISE

LAUSANNE (CHAMBLANDES)

nettoie et teint, aux meilleures conditions, tous les vêtements défraîchis.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DU CANTON DE VAUD

Ouverture de l'année scolaire 1933-1934 : mardi 18 avril 1933

Examens d'admission : mardi 18 avril, à 8 heures.

Age d'entrée en première année : 14 ans.

Sur leur demande, les élèves entrant en première année et qui prouveront par un examen qu'ils connaissent les leçons 1 à 28 du Ier manuel d'allemand de E. Briod, seront autorisés à suivre un cours d'anglais.

Les inscriptions doivent être prises avant le 25 mars 1933.

Le Directeur.

Pour plus amples renseignements, voir « Feuille des Avis officiels » des 27 janvier, 17 février et 17 mars.

Leitz

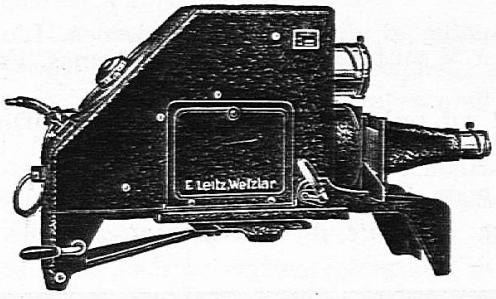

Epidiascopes

Appareils de projections d'un emploi universel

Diascopie = Episcopie Microscopie

Dans toutes les branches de l'enseignement ces épidiascopes sont d'une utilité partout reconnue. Ils facilitent la tâche de l'instituteur et développent l'attention des élèves en rendant les cours plus vivants

Prix très modérés
Emploi très simple
Images très lumineuses
Adaptation directe à toute prise de courant

Représentants en Suisse

BALE : H. Strübin & Co., Gerbergasse 25
BERNE : E. F. Büchi Söhne, Spitalgasse 18
GENÈVE : Marcel Wiegandt, 10, Gd Quai
LAUSANNE : Margot & Jeannet, 2, Pré-du-Marché
ZURICH : W. Koch, Obere Bahnhofstr. 11

Demandez catalogues :

Ernst Leitz, Optische Werke
Wetzlar

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.

LAUSANNE, 4 mars 1933. LXIXme ANNÉE — No 5.

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEUR :

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. CHANTRENS, Territet — H.-L. GÉDET, Neuchâtel
J. MERTENAT, Delémont — H. BAUMARD, Genthod

LIBRAIRIE PAYOT & CIE
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE

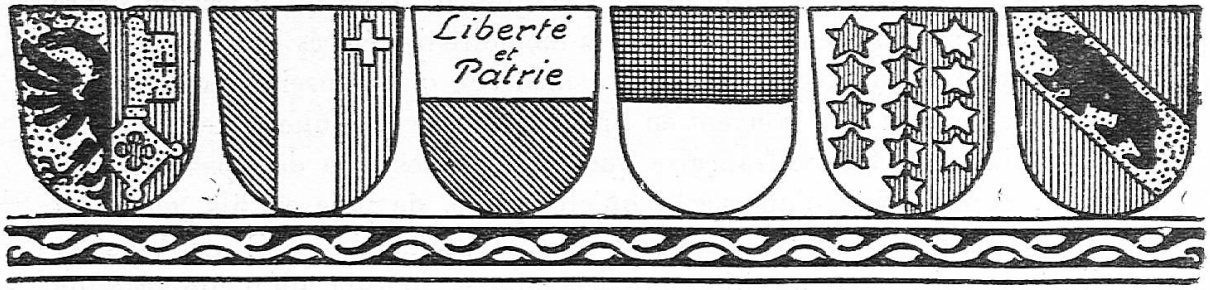

ABONNEMENT : Suisse, 8 fr. Etranger, 10 fr. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse 10 fr. Etranger, 15 fr.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

CHRESTOMATHIE FRANÇAISE

PAR

Alexandre Vinet,

revue par Eugène RAMBERT et par Paul SEIPPEL.

TOME Ier

Littérature de l'enfance et de l'adolescence
31e édition pareille à la 30e
1 volume in-8o cartonné . . . . . Prix : Fr. 5.—

TOME II

Littérature de la jeunesse
23e édition entièrement refondue
1 volume cartonné. . . . . Prix : Fr. 5.—

La nouvelle édition est condensée en deux volumes. Sans tenir compte des « genres littéraires », on a adopté l'ordre chronologique en ne conservant que trois grandes divisions : **Prose, Poésie** et **Scènes dramatiques.**

Ainsi compris, ce recueil de morceaux choisis est un tableau de la littérature française dans son développement intégral, depuis la *Chanson de Roland* ou Rabelais jusqu'aux meilleurs auteurs contemporains, tels qu'Anatole France ou Maurice Barrès.

Si l'on compare la CHRESTOMATHIE aux ouvrages analogues publiés à l'étranger, on doit lui reconnaître de sérieux avantages. Elle reproduit des morceaux d'une longueur suffisante pour permettre d'étudier avec fruit les grands chefs-d'œuvre ; par contre, elle élague les auteurs de second ordre dont les noms surchargent inutilement la mémoire des élèves. Elle donne une idée d'ensemble du mouvement littéraire moderne que l'enseignement secondaire officiel ignore trop souvent en France. Elle accorde une juste place aux bons écrivains de la Suisse française que notre jeunesse ne doit pas ignorer.

Enfin, depuis près d'un siècle qu'elle passe, de père en fils, entre les mains des écoliers du pays romand, la CHRESTOMATHIE de Vinet a contribué à créer une tradition intellectuelle et morale qu'il importe de maintenir.